



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES CITOYENNES DES JEUNES POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

Organisation indépendante et non partisane ayant pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique et oeuvrant principalement au Québec

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU SÉCRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse

24 octobre 2023

Crédits

Rédaction

Malorie Flon, directrice générale

Jennifer Teasdale-Raymond, conseillère principale et coordonnatrice, éducation à la citoyenneté

Marie-Dina Salvione, chargée de projet sénior

Révision

Mathieu Arsenault, conseiller principal et coordonnateur, communications et relations de presse

Sandra Larochelle, chargée de projet sénior, publications et contenus

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca

Table des matières

INTRODUCTION	4
CONSTATS	5
RECOMMANDATIONS	8



INTRODUCTION

L'INM a pour mission d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique. Depuis sa fondation en 2004, l'INM conçoit et met en œuvre des programmes et des projets qui favorisent l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences citoyennes pour une meilleure participation démocratique.

L'INM est en contact, annuellement, avec des milliers de jeunes pour les sensibiliser à la participation citoyenne et pour les inciter à exercer leur citoyenneté, à s'engager dans leur communauté et à prendre la parole.

L'éducation à la citoyenneté répond à un besoin exprimé par les jeunes qui cherchent à comprendre et à prendre leur place dans notre société, laquelle est en évolution rapide. La littérature scientifique et de nombreux projets menés par l'INM démontrent les bénéfices démocratiques de l'exercice d'une citoyenneté active au plus tôt dans le parcours des jeunes. Il est important, pour cela, d'aller au-delà des formes traditionnelles que sont l'action bénévole, la participation électorale et la participation aux instances décisionnelles comme des conseils d'administration. Pour que chaque jeune développe un sentiment de confiance et d'appartenance envers notre système démocratique et ses institutions, de nouvelles formes de participation des jeunes doivent être envisagées.

Voici ainsi le sommaire de nos recommandations concernant le renouvellement du plan d'action jeunesse dans le cadre de la *Politique québécoise de la jeunesse 2030*.

Recommandations de l'INM

1. Envisager la «Citoyenneté et la participation citoyenne» comme un axe transversal de la nouvelle mouture du Plan d'action jeunesse.
2. Susciter des occasions pour que les jeunes puissent influencer les institutions et le gouvernement du Québec.
3. Inclure des mesures de soutien au réseau de l'éducation dans le Plan d'action jeunesse pour l'implantation réussie du programme *Culture et citoyenneté québécoise*.
4. Donner les moyens aux organismes subventionnés d'offrir, dans certains contextes entendus, des compensations financières aux jeunes et aux partenaires de mobilisation pour réduire les barrières à la participation citoyenne.



CONSTATS

Le présent mémoire se fonde sur les constats suivants :

1. **L'éducation à la citoyenneté répond à un besoin exprimé par les jeunes qui cherchent à comprendre et à prendre leur place dans notre société, laquelle est en évolution rapide.**

Apprendre le plus tôt possible ce qu'est la participation citoyenne, comprendre son impact et soutenir l'exploration de différentes formes de participation citoyenne sont des demandes fréquemment formulées par les jeunes que l'INM rencontre. Ils veulent apprendre et saisir les opportunités. Les jeunes ont conscience de l'importance de s'informer, de débattre et d'agir. Leur appréciation et leurs témoignages évoquent clairement que les compétences citoyennes sont un atout dans plusieurs sphères de leur vie : notamment scolaire et professionnelle. Il y a une valeur intrinsèque, à leurs yeux, à s'engager pour la société.

2. **La littérature scientifique et de nombreux projets menés par l'INM et d'autres acteurs de la société civile québécoise démontrent les bénéfices démocratiques de l'exercice d'une citoyenneté active au plus tôt dans le parcours des jeunes¹.**

La citoyenneté active revêt plusieurs niveaux d'engagement et suit un continuum : développer une meilleure compréhension des enjeux de société, du fonctionnement des institutions démocratiques et de la politique en général; jusqu'à utiliser sa créativité et son leadership pour mener des projets collectifs. Cela a pour effet de renforcer le vivre ensemble, d'accentuer la résilience des communautés, d'augmenter la confiance en notre système démocratique et d'encourager la participation électorale² et publique.

¹ Mahéo, V.A. 2019. L'éducation à la démocratie : de l'apprentissage des enfants à l'engagement des parents. In *L'état du Québec 2019*, Ed. Institut du Nouveau Monde – Del Busso Éditeur. p77-83. / Mahéo, V.A. 2018. "L'éducation à la citoyenneté dans les écoles primaires au Québec: Étude de l'impact sur l'engagement citoyen des enfants et des parents". Report for Elections Quebec. 23 pages.

² Les données récoltées par le politologue Henry Milner confirment notamment qu'il y a une corrélation entre compétence civique et participation électorale. Voir : Milner, Henry. *The internet generation: engaged citizens or political dropouts. Civil society: historical and contemporary perspectives*. Medford : Tufts University Press, 2010. Une étude menée auprès d'anciens participants et participantes des écoles de citoyenneté de l'INM vient confirmer la littérature sur le lien entre la diminution de la participation électorale des jeunes et le manque d'éducation civique. « De l'analyse de leurs réponses, nous retenons que si les jeunes s'abstiennent en si grand nombre de voter, c'est principalement à cause d'un manque d'intérêt envers la politique, lequel est largement tributaire d'un manque d'éducation civique. Voir : Baril, Geneviève et INM. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois: une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. Québec : Directeur général des élections du Québec, 2014, p. 11.

C'est à travers des projets d'éducation à la citoyenneté, qui permettent aux jeunes de s'informer et de s'exprimer sur différents enjeux d'intérêt public et qui peuvent s'inscrire dans les différents axes d'intervention du Plan d'action jeunesse, que nous arrivons à activer ces différentes formes d'engagement, en ayant en tête qu'il s'agit d'un déclencheur vers un niveau d'engagement citoyen plus élevé, et une plus grande présence aux urnes.

3. L'éducation à la citoyenneté est en voie de devenir une partie plus importante du cursus scolaire des jeunes québécois à travers le programme *Culture et citoyenneté québécoise*³.

Ce nouveau programme, qui vient remplacer *Éthique et culture religieuse*, amène dès la fin du primaire des connaissances liées à la vie collective, aux espaces publics ainsi qu'à la démocratie. La citoyenneté en est le fil conducteur. Le programme couvre les notions de participation citoyenne (qu'est-ce que c'est? comment on participe? pourquoi c'est important? etc.), du fonctionnement des institutions démocratiques et des dynamiques politiques en général (les acteurs, les institutions, le conflit en démocratie, etc.).

L'INM sait cependant, par ses interactions et expériences dans les écoles secondaires partout au Québec dans le cadre du [Programme d'éducation CiviQc](#), que de nombreux enseignants et enseignantes ne se sentent pas outillés pour aborder ces thèmes de manière objective, documentée et non partisane. Le réseau de l'éducation a besoin d'aide pour suggérer au personnel enseignant des situations d'apprentissages et des approches pédagogiques qui permettent d'exercer les compétences à acquérir du point de vue de la délibération et de l'exercice de la pensée critique. Le ministère de l'Éducation ne joue pas ce rôle : il reste dans une posture d'orientation et est précautionneux de ne pas dicter de stratégies pédagogiques.

Le réseau de l'éducation a donc besoin d'aide et de collaborer avec des organismes comme l'INM pour faire vivre un continuum d'interventions qui inclut l'éveil à la participation citoyenne et à la démocratie; le développement des compétences citoyennes; des expériences collectives; la mise en pratique de l'engagement citoyen.

4. Les jeunes tendent à délaisser des formes de participation traditionnelles pour en explorer de nouvelles, et ils sont moins nombreux à exercer leur droit de vote que le reste de la population.

L'exercice d'une citoyenneté active, dont le vote aux élections fait partie, n'est pas un comportement inné. Il y a des prérequis à l'exercice d'une citoyenneté active : l'acquisition de connaissances de base sur la politique, le rôle des citoyennes et citoyens et le fonctionnement des institutions démocratiques; la possibilité d'expérimenter et de faire des rencontres; développer ses compétences pour inspirer une mise en action.

³ Pour prendre connaissance du programme, visitez : <https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/references/refonte-programme-ethique-culture-religieuse/>

Plusieurs sondages révèlent depuis quelques années⁴ que les jeunes ne sont pas désintéressés des affaires publiques. Ils hésitent cependant à prendre la voie de la politique partisane. Ils cherchent davantage des moyens d'influencer le cours du monde par des moyens qu'ils considèrent plus efficaces. Les freins à la participation citoyenne des jeunes sont connus et documentés⁵. Le sentiment d'impuissance, la faible représentativité des profils similaires aux leurs dans les instances de pouvoir et l'incompréhension envers le système politique sont parmi les plus fréquents. La baisse de la participation électorale est le symptôme « [...] d'une dépossession du pouvoir citoyen sur le politique et d'une diminution du pouvoir politique sur d'autres sphères⁶ ». Un moyen de lutter contre ce déclin est de renforcer l'intérêt pour le politique et l'engagement citoyen dans toutes formes plus ou moins traditionnelles. Cela passe en grande partie par la connaissance et la compréhension des rouages du système politique démocratique.

⁴ Voir notamment : Sondage Ipsos 2022:

<https://www.lapresse.ca/contexte/2022-04-10/sondage-les-jeunes-et-la-politique/ecoutez-nous.php> et <https://divers.lpcdn.ca/redact/lapresse/debats/La%20Presse-%20Jeunes%20et%20politique%20-%2025%20mars%202022.pdf>

⁵ INM. « Participation électorale des millénariaux : problématique, constats, leviers ». Montréal : INM, 2018. http://www.ledevoir.com/documents/pdf/07-05-rapport_millenariaux_INM.pdf.

⁶ Lemieux, Olivier. « Plaidoyer pour le développement de la pensée politique à l'école ». Dans *L'état du Québec 2020*, sous la direction de Francis Huot, p. 61-67. Montréal : Del Busso, 2019, p. 62.



RECOMMANDATIONS

Voici nos recommandations concernant le renouvellement du Plan d'action jeunesse du Québec.

1. Envisager la «Citoyenneté et la participation citoyenne» comme un axe transversal de la nouvelle mouture du Plan d'action jeunesse.

L'INM définit la participation citoyenne comme l'exercice et l'expression de la citoyenneté sous ses multiples formes (publique, sociale, électorale)⁷, pour définir et protéger les conditions du vivre ensemble. L'exercice de la citoyenneté permet de créer des milieux de vie plus inclusifs et résilients, tout en améliorant la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la collectivité. L'exercice de la citoyenneté par la participation peut se refléter et vivre à travers tous les axes thématiques du plan que sont la culture, l'environnement, la santé, l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat. La participation citoyenne exige de développer une compréhension des enjeux de société, tout en comprenant le fonctionnement des institutions démocratiques et de la politique en général, pour utiliser sa créativité et son leadership pour mener des projets collectifs qui peuvent s'inscrire dans chacun de ces axes thématiques.

De plus, l'éducation à la citoyenneté est une stratégie qui permet de répondre à plusieurs des questions que se pose le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) dans le cadre de cette consultation : elle permet d'outiller les jeunes dans le renforcement des compétences sociales et émotionnelle; d'aborder de manière concrète les moyens de renforcer les relations avec l'autre au regard des différences; d'aider les jeunes à développer leur pensée critique face à la désinformation.

Le fait d'envisager la citoyenneté et la participation citoyenne comme axe transversal est cohérent avec les mesures actuellement présentées comme « transversales » de l'actuel Plan d'action jeunesse, comme celles qui soutiennent la mobilité régionale et internationale des jeunes, les stratégies jeunesse municipales, ainsi que le prix « Reconnaissance jeunesse » du premier ministre. En plus d'offrir un fil conducteur à ces différentes initiatives, la transversalité d'un axe citoyenneté et participation citoyenne permettrait d'imaginer des mesures de collaboration avec les organismes jeunesse dont les projets s'inscrivent plus

⁷ INM. « Encyclopédie sur la démocratie et la participation citoyenne ». INM, 2016. <https://inm.qc.ca/encyclopedie-sur-la-democratie-et-la-participation-citoyenne/>.

précisément dans un seul axe thématique, pour mieux mettre en commun et promouvoir les occasions de participation citoyenne qui s'offrent aux jeunes du Québec, et pour soutenir la formation des intervenants jeunesse qui veulent faire de l'éducation à la citoyenneté à travers leurs programmes.

Concrètement, nous croyons qu'il serait intéressant d'intégrer cette intention de transversalité pour que la majorité des projets financés incluent des éléments reliés à la participation citoyenne dans leur déploiement. Ainsi, nous pourrions penser à un programme d'entrepreneuriat qui intègre la communication de connaissances de base sur les politiques publiques pertinentes et qui encourage les jeunes entrepreneurs à participer à des consultations publiques par exemple. Ou encore, un événement dans le secteur de l'environnement qui intègre un atelier d'information sur le système électoral et les prochaines élections des différents paliers; un projet en culture qui intègre une perspective de plaidoyer et d'occupation de l'espace public sur une thématique donnée. Nous croyons que certains projets d'autres axes du Plan ont déjà cette intention, mais qu'il serait intéressant de la systématiser et la valoriser.

Pour les organisations qui ne sauraient par où commencer ou qui se demanderaient par quels liens pourraient être faits entre leurs initiatives et l'éducation à la citoyenneté, le SAJ pourrait leur permettre d'être accompagnés par des spécialistes comme l'INM, qui les guideront dans le développement et l'intégration de cette posture de participation citoyenne dans leurs projets respectifs.

2. Susciter des occasions pour que les jeunes puissent influencer les institutions et le gouvernement du Québec

Dans un contexte où la désinformation peut accroître le cynisme, modifier les habitudes de vote et fausser les débats nationaux sur des questions importantes, nous avons une forme de responsabilité collective pour susciter l'intérêt de la population et en particulier des jeunes aux affaires publiques, pour leur donner le goût et l'intérêt de s'investir dans le collectif et de mettre la main à la pâte des grands chantiers sociétaux.

Accroître le pouvoir des jeunes en les incluant dans les prises de décisions publiques est une façon concrète de les encourager à s'engager envers cette société qui est la leur, tout en leur permettant d'exercer et de développer leurs compétences citoyennes, de mieux comprendre les différentes réalités qui composent notre société et de façonner l'avenir à la mesure de leurs besoins et de leurs aspirations.

Il est important, pour cela, d'aller au-delà des formes traditionnelles que sont l'action bénévole, la participation électorale et la participation aux instances décisionnelles comme des conseils d'administration. Pour que chaque jeune développe un sentiment de confiance et d'appartenance envers notre système démocratique et ses institutions, de nouvelles formes de participation des jeunes aux institutions gouvernementales doivent être envisagées.

En octobre 2021, l'Assemblée nationale du Québec publiait un rapport de consultation sur les moyens de faciliter la participation citoyenne aux travaux et activités parlementaires.

« Les personnes consultées portent un regard très critique et désillusionné sur la place réservée à la participation citoyenne à l'Assemblée nationale. [...] Des participantes et participants estiment que les citoyens sont les grands absents du Parlement ou qu'ils sont instrumentalisés à des fins partisans et stratégiques. Ils critiquent le manque de transparence des processus consultatifs et décisionnels ainsi que l'absence de reddition de comptes et de suivi des interventions citoyennes. Il en résulte une perte de confiance envers l'Assemblée et les parlementaires, qui accroît le désabusement et pousse au désengagement.⁸ »

Il est temps de tester de nouvelles manières de faire, que ce soit pour l'étude et la bonification des projets de loi autant que pour l'élaboration de nos politiques publiques. Le renouvellement du Plan d'action jeunesse est l'occasion de tester de nouvelles façons de faire dans le cadre de projets pilotes. À titre d'exemple : la création d'un comité consultatif jeunesse ou d'une assemblée citoyenne jeunesse qui soutiendrait la direction des politiques du SAJ dans l'analyse des projets de politiques publiques des autres ministères et organismes. De telles instances peuvent être imaginées de manière ponctuelle, sur un ou des sujets d'actualité. Elles pourraient offrir une version 2.0 du Conseil permanent à la jeunesse⁹, une instance à nouveau pertinente dans le contexte actuel, marqué par l'absence de lieu de concertation nationale pour la jeunesse du Québec. Une nouvelle version de cette instance pourrait assouvir l'appétit des jeunes de la génération Z qui cherchent un rôle d'influence et d'impact auprès de leur gouvernement. Ces idées peuvent faire l'objet de projets pilotes pour travailler avec certaines commissions parlementaires de l'Assemblée nationale, dans le cadre d'instances jeunesse ou intergénérationnelle, ponctuelle ou permanente. Le Québec peut faire preuve d'ambition pour encourager la participation publique des jeunes et ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance à notre démocratie.

3. Inclure des mesures de soutien au réseau de l'éducation dans le Plan d'action jeunesse pour l'implantation réussie du programme *Culture et citoyenneté québécoise*.

Le nouveau programme d'études *Culture et citoyenneté québécoise* a pour visée de permettre aux élèves de développer des compétences analytiques et réflexives, appuyées sur la pratique du dialogue et sur la pensée critique, en vue de les préparer à l'exercice de leur citoyenneté. Les enseignants et enseignantes du Québec ont le choix en 2023-2024 d'adopter ce nouveau programme ou de rester dans l'ancien programme *Éthique et culture religieuse*. À partir de la rentrée 2024-2025, c'est le nouveau programme qui s'appliquera

⁸ Assemblée nationale du Québec (2021), Table citoyenne : Rapport de la table citoyenne, p. 14 [https://www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-rapport-table-citoyenne.html].

⁹ https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/publications-cpj/documents/histoire-du-conseil/historique-cpj.pdf

partout. Le personnel qui sera chargé de dispenser les cours et d'aborder plusieurs sujets de connaissances différents doit être outillé de manière conséquente pour que les informations transmises aux élèves soient pertinentes et qu'il sente que son apport au développement citoyen des élèves est significatif. Plutôt que d'organiser la formation de manière à ce qu'une seule enseignante ou qu'un seul enseignant puisse transmettre l'ensemble des connaissances au programme, le Plan d'action jeunesse pourrait soutenir le réseau en rendant l'expertise d'organismes comme l'INM accessible aux enseignants.

Cette recommandation se base notamment sur le fait que plusieurs enseignantes et enseignants rencontrés par l'INM dans le cadre d'ateliers dans des classes de secondaire 4 et 5 nous ont témoigné ne pas se sentir à l'aise de parler du fonctionnement du système démocratique par peur de se faire prendre dans des débats politiques (entendons ici « débats partisans ») dans le cadre d'échanges avec les élèves. L'animation de discussions non partisans sur la vie politique et sur les institutions démocratiques ne relève effectivement pas seulement d'une connaissance, mais aussi d'une compétence assez spécifique pour laquelle le corps enseignant n'est pas formé de façon égale. Or, il ne nous apparaît pas nécessaire de former les enseignantes et enseignants à maîtriser une pluralité de sujets, mais de centrer leur rôle sur l'expérience pédagogique dans un cadre où ils sont soutenus par des spécialistes invités.

Des organismes comme l'INM peuvent soutenir le corps enseignant autant pour l'acquisition de connaissances liées à leurs expertises thématiques que pour l'adoption de stratégies pédagogiques éprouvées. En effet, lorsqu'il est question de l'exercice de la citoyenneté, le parcours des jeunes doit inclure des possibilités concrètes d'engagement qui correspondent aux multiples talents et intérêts des jeunes, et ne pas être limité à des apprentissages théoriques.

4. Donner les moyens aux organismes subventionnés d'offrir, dans certains contextes entendus, des compensations financières aux jeunes et aux partenaires de mobilisation pour réduire les barrières à la participation citoyenne.

Dans les dernières années et dans le contexte post-pandémique, de plein emploi et inflationniste, plusieurs organismes partenaires ont déjà exprimé au Secrétariat à la jeunesse que la mobilisation des jeunes est un grand défi. C'est particulièrement le cas pour les profils de jeunes éloignés de la participation citoyenne. Il est très difficile pour un jeune de se faire remplacer au travail afin de participer à des programmes, projets ou événements lui permettant de développer et d'exercer une citoyenneté active. De plus, la perte financière occasionnée par une absence au travail peut être un facteur déterminant dans la décision d'un jeune de prendre part ou non à une initiative d'engagement citoyen.

Évidemment, ce fait est d'autant plus vrai pour les jeunes dans des situations précaires et profils diversifiés.

Nous croyons que l'offre de compensations financières ou de *per diem* peut agir de manière convaincante en guise d'incitatifs à la participation citoyenne. De plus, ce type de compensation (à valeur symbolique et à bien distinguer d'une rémunération) permettrait de valoriser la compétence et les savoirs expérientiels des jeunes, et augmenterait la diversité de profils des jeunes qui choisissent de s'impliquer dans des initiatives portées par nos organismes.

Suivant la même logique, mais du point de vue partenarial de proximité, il serait intéressant d'encourager des alliances fortes entre les organisations œuvrant en jeunesse mais sous des angles et auprès de publics différents. Ainsi, nous aimerions avoir la possibilité d'offrir des compensations à des partenaires locaux ou thématiques de mobilisation qui peuvent soutenir le recrutement de jeunes dans les milieux ciblés. Ce travail de mobilisation dans les milieux est prenant et est mené par des organismes qui sont souvent déjà pressurisés, avec peu de ressources. Offrir un montant en reconnaissance de leur appui et de l'ouverture de leur réseau pour soutenir nos initiatives vient renforcer leur travail et créer des partenariats solides et de confiance.

Les effets sur les jeunes de l'éducation à la citoyenneté

*Politique 101*¹⁰, est une offre d'activités pédagogiques en éducation à la citoyenneté offerte aux élèves de quatrième et cinquième secondaire à travers le Québec. Animées par l'équipe de l'INM, ces activités interactives sont dispensées dans les écoles depuis 2017. Avec le soutien du Secrétariat à la jeunesse du Québec, Politique 101 vise à sensibiliser les élèves à l'importance de la démocratie. Il les informe sur le fonctionnement du système politique québécois en le liant aux enjeux qui les intéressent. Enfin, ces activités visent à transmettre les connaissances et les compétences nécessaires pour s'impliquer dans leur milieu par le biais des différentes formes de participation citoyenne.

À l'issue de l'année scolaire 2022-2023, sur les 1738 élèves qui ont répondu au questionnaire d'évaluation des activités réalisées, 10,7 % estimaient que leurs connaissances sur la politique étaient très bonnes avant la tenue de l'atelier. Ce chiffre a grimpé à 36,8 %, soit une hausse de 26 points de pourcentage après l'atelier. Leur niveau d'intérêt pour la politique a aussi augmenté, passant de 27,6 % à 33,8 %. Par ailleurs, leur sentiment de pouvoir avoir un impact positif sur la société en s'engageant est aussi globalement à la hausse. Enfin, 82,8 % des élèves qui ont pris part à des ateliers *Politique 101* ont exprimé leur intention de voter dès qu'ils auraient 18 ans.

¹⁰ Pour en savoir plus sur les ateliers *Politique 101* du programme d'éducation CiviQc de l'INM, voir : INM. « Les activités Politique 101 ». INM, 2023. <http://inm.qc.ca/politique101/>.

Voici quelques apprentissages que les élèves de secondaire 4 et 5 ayant participé aux activités *Politique 101* de l'INM ont retenu de leur expérience :

- « *Qu'il y a plus de choses que je le pensais à faire pour avoir un bon impact. »* »
- « *La politique c'est pour tout le monde que l'on ait l'âge de voter ou pas. »* »
- « *Il y a plusieurs secteurs de participation donc même si je ne peux pas voter, je peux quand même participer. »* »
- « *Que je peux poser des questions aux députés. »* »
- « *J'ai appris qu'on pouvait discuter et coopérer même sans avoir les mêmes opinions. »* »